

OFFRE D'EMPLOI

La Haute École Louvain en Hainaut –

Département de l'Education et du Social recrute pour l'implantation de Loverval

Un.e Maitre-Assistant.e (H/F/X) en Français Langue Etrangère(FLE)

Appel interne et externe à candidatures

Tous les termes masculins sont épicènes

1. Descriptif de la HELHa

Envie de vivre une expérience dans une Haute École où l'humain est au centre des préoccupations et où l'administration se structure afin d'être au service des apprentissages ? Envie de relever d'audacieux défis, dans une équipe stimulante ? Envie de développer une première expérience ou de mettre une expérience à profit d'un projet au service du développement professionnel de (jeunes) adultes ? Envie de conjuguer passion et qualité de vie ?

Avec plus de 10.000 étudiants et 1.200 membres du personnel, la HELHa propose un panel de formations diplômantes dans 12 localités hainuyères et une brabançonne.

2. Description de la fonction

La HELHa cherche à recruter un Maître-Assistant en Français Langue Etrangère (FLE) afin d'assurer les cours suivants dans le Master en enseignement, Section 3, sur l'implantation de Loverval:

- Fondements disciplinaires, épistémologiques et didactiques du FLE en Bloc 1
- Didactique du FLE 2
- Ateliers de formation professionnelle

Une description complète de la fonction de maître-assistant est présente [ici](#).

3. Profil recherché

Vous êtes titulaire d'un Master en langues et lettres françaises et romanes ou tout autre master pouvant dispenser ce cours.

- Disposer d'une expérience utile dans le domaine ou dispenser d'un master en FLE est vivement recommandé,
- Une connaissance de l'enseignement supérieur constitue un atout,
- Une expérience dans l'enseignement secondaire et primaire constitue un atout important,
- Disposer du CAPAES constitue un atout.

4. Contrat

- **Heures à prester:** 100 heures (période de début février à fin avril)
- **Fonction :** Maitre-Assistant
- **Echelle barémique :** 501 ou 502 (si CAPAES)
- **Type de contrat :** contrat de remplacement dans le cadre d'un congé de maternité
- **Lieu de travail :** HELHa Loverval
- **Date d'entrée en fonction :** février 2026

Pour les membres du personnel interne, le type de contrat et la rémunération seront examinés en fonction du statut actuel.

5. Dépôts des candidatures

Pour être prise en compte, toute candidature devra comporter :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- une copie du diplôme requis (même si candidat interne !).

Les dossiers de candidatures incomplets ne seront pas intégrés à la sélection

Les documents sont à adresser à Alice NOIRET, Directrice des Ressources Humaines, par courrier électronique à recrutement@helha.be avec pour objet du mail : **25-245 MA FLE**

Pour toute demande d'information concernant cette offre, vous pouvez contacter Melissa Hadj Ali, référente RH, à l'adresse suivante : hadjalim@helha.be

Date limite d'introduction des candidatures : **7/01/26**

6. Procédure de sélection

- Une présélection sera faite sur la base des dossiers de candidature ;
- Les candidats retenus seront invités à un entretien de sélection durant la semaine du 12 au 16/01/26

7. Avantages travailleurs

- Un emploi dans un cadre agréable de travail ;
- Une qualité de vie en adéquation avec le travail ;
- Un accompagnement dans l'évolution de carrière (formations, reconnaissance, mobilité interne) ;
- Une politique de formation du personnel : gratuité d'un panel de formations internes (catalogue de formations aux thématiques variées) et temps de formation inclus dans la charge de travail ;
- Une grande souplesse par rapport aux demandes d'aménagement de la carrière professionnelle ;
- L'accessibilité à une offre de mobilité internationale favorisant les échanges, l'enrichissement professionnel et culturel ;
- Une évolution salariale tout au long de la carrière professionnelle avec une échelle barémique conforme aux barèmes de la FWB qui tient compte de l'expérience acquise (sous conditions) ;
- Une mise à disposition d'un ordinateur portable (prestation min d'un mi-temps) ;
- 11 semaines de congés selon le calendrier académique en vigueur ;
- Une possibilité de télétravailler (selon les conditions en vigueur) pour le personnel administratif ;
- Une intervention sur les frais d'inscription pour le membre du personnel et les membres de sa famille (conjoint ou enfants) de la HELHa souhaitant entreprendre des études ;
- Des réductions négociées en faveur du personnel via la Carte PROF (réductions culturelles, loisirs, matériel pédagogique...) ;
- Un remboursement intégral des frais de transport en commun et une indemnité de remboursement pour les déplacements domicile-travail à vélo.